



Usurpation de signature suite a une souscription a un abonnement

Par **fabesteb**, le **13/10/2010** à **07:57**

Bonjour,

J ai acheté un abonnement tephonique a mon fils chez orange et hier en ouvrant mon courrier je vois le contrat mobile orange et ...quelle surprise!parrainage m6 mobile avec remboursement de 50euros pour le filleul (moi)et 50euros pour le parrain (nom, prenom, numero de mobile indiqué)le hic c est que au bas de l imprimé on demande la signature du filleul et c est une "pale" imitation de ma signature!!!

JE contacte donc le magasin ou j ai souscris mon abonnement et je demande a parler a la personne (en donnant le nom du parrain) en fait c est la vendeuse!!qui ne nie pas avoir signé !je telephone a son responsable qui n a pas l air etonné et me dit que c est pour mon bien qu il ne touche pas d argent sur ce parrainage et qu il me dedommagera en passant au magasin. Je lui parle usurpation de signature , du fait qu ils ont mes coordonnées bancaires enfin etc.

Que dois je??

Par avance , merci

Fabienne